TABLEAU DES HONORAIRES FIXES PAR L'ETUDE

Barème des Honoraires de Négociation :

- 4.5 % TTC maximum du prix net vendeur
- Avec un minimum de 3 600 € TTC

Barème des Honoraires d'Expertise :

- 150 € TTC pour un appartement ou une maison
- Bien collectif ou d'entreprise : Nous consulter